

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [perreaulte1-cssrdn-gouv-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/222705a439eb1bb64f9ba6c1>

Date d'obtention : 2025-01-22 17:01:12

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Il nous appartient de faire la procédure sexto lorsque nous avons l'information et de discuter avec l'élève pour en savoir d'avantage sur la situation pour bien diriger la prise en charge par la suite. Si les auteurs et les victimes son dans notre établissement scolaire nous devons procéder aux étapes du protocole. Si cela est malveillant nous devons procéder à la confiscation du cellulaire et appeler le/la policière attiré à notre école. Ne jamais regarder les les preuves.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cela va m'aider à intervenir de la bonne façon selon les méthodes établies par des professionnels et cela dirige mon intervention. La formation ainsi que le Kit du protocole est clair et aide à l'intervention.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je dois m'assurer de ne pas regarder la preuves et d'accompagner les individus concernées dans le processus que cela engendre. Je dois prendre le plus d'informations possible avant de faire quoi que ce soit et afin de bien diriger l'intervention.